



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
22/09/2022

Date d'affichage :
22/09/2022

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
VOTANTS : 14

OBJET :

Restauration scolaire : attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le

ID : 095-219502135-20220929-302022-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 30/2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angélo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Christian BOUCLY conseillers municipaux

Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA ; Eric CATHELINAUD pouvoir à Angélo NORIS ; Véronique PARENT pouvoir à Carine ANNEQUIN

Absente : Maëva RESSOUCHES

Le quorum est atteint.

M. Eric SAUVE a été désigné secrétaire de séance

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le contrat de fourniture des repas en liaison froide avec notre prestataire arrivait à échéance en juillet 2022, une procédure d'appel d'offres a été lancée avant la fin du contrat pour choisir un prestataire dans le cadre de la restauration scolaire.

A la suite de cette procédure, deux candidats ont répondu à l'appel d'offres : Convivio Evo et Sagere.

La Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société Convivio.

Les labels et l'origine des denrées ont eu un impact sur le choix, l'attributaire proposant davantage de viande « origine 100 % française ».

Par ailleurs, le prix HT du repas était plus avantageux avec l'offre retenue : 2,67 € HT soit 2,82 € TTC / repas enfant pour la société CONVIVIO EVO et 3,15 € HT soit 3,323 € TTC /repas enfant pour la société SAGERE.

Vu les notes obtenues par les candidats :

CONVIVIO EVO : 93 / 100

SAGERE : 77,53 /100

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribution du marché à la société CONVIVIO EVO

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Brahim MOHA

